

Commune de VIGNOLS

Procès - verbal de la séance du Conseil municipal du 28 juillet 2026

Le 28 juillet 2026 à 20h00, le Conseil Municipal de Vignols, dument convoqué, s'est réuni, sous la présidence d'Alexandra DOUSSAUD, Maire.

Conseillers présents : Alexandra DOUSSAUD, Pauline PLAZE, Frédéric PRODEL, Sylvia TALLET, Florian PASCAREL, Stéphane VEYSSEIX, Marie-Paule RELIER, Olivier SAVIGNAC, Alexandre MATHÉ, Lucas ROULET.

Absents excusés : Céline BRAJON (procuration à Pauline PLAZE), Céline MEYNEN (procuration à Alexandra DOUSSAUD), Virginie PRODEL (procuration à Frédéric PRODEL), Virginie-Laure JULIEN, Steven BESSON.

Procurations :3

Présents : 10 / Quorum : 8

Secrétaire de séance : Pauline PLAZE

Convocation du 21 juillet 2026

Décisions du Maire :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle souhaite annuler le feu d'artifice de la fête, compte tenu de l'état de sécheresse de la végétation environnante. Le Conseil estime qu'il convient de faire preuve de prudence et approuve cette décision. Le tirage du feu est reporté à la soirée Téléthon.

Décisions de renonciation à l'exercice du droit de préemption :

- Maison cadastrée section AB n°27
- Maison cadastrée section AB n°382 (le Colombier)
- Garage cadastré section AB n°132 (bourg)

DEL 2026-43 : Tarification sociale / Restauration scolaire

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que l'Etat propose aux collectivités la mise en place de « la cantine à 1 € », l'objectif étant de garantir à tous les enfants des repas équilibrés.

Une tarification sociale des repas cantine comportant à minima trois tranches doit être mise en place et consiste à appliquer des tarifs différents aux familles, en fonction de leurs revenus.

La convention actuelle conclue avec l'ASP arrivant à échéance, Madame le Maire propose de revoir l'application de la tarification sociale.

Frédéric Prodel précise qu'il y a moins d'enfants mais les mêmes charges avec augmentation de l'énergie et des denrées alimentaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve la continuité de la tarification sociale des repas cantine à compter du 1^{er} septembre 2026 et approuve la grille tarifaire suivante :

Quotient familial	Tarif
0 -1 000 €	1 €
1 001 à 2 500 €	2,70 €
Supérieur à 2 501 €	3,80 €

Votants : 13 / Pour :13

DEL 2026-44 : Demande de subvention au titre des aménagements de sécurité : Mur de soutènement place du 11 novembre 1918

Florian PASCAREL rappelle au Conseil Municipal qu'une partie du mur de soutènement de la place du village s'est effondré.

Dans l'attente de l'étude du projet d'aménagement de la place et de sa mise en place, le mur doit être consolidé. Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention de 35% au titre des aménagements de sécurité. Le montant des travaux validé s'élève à 7 434 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental une subvention au titre des aménagements de sécurité pour réaliser cette opération. Subvention sollicitée = 2 602 €. Une aide départementale a préalablement été sollicitée.

Votants : 13 / Pour : 13

DEL 2026-45 : Modification du tracé du chemin rural des stèles (La Porcherie)

Pauline PLAZE présente au Conseil Municipal le projet de modification du tracé du chemin rural des stèles. Monsieur Alain Cournil est riverain du chemin rural dit « chemin des stèles » (parcelles B 704,703 et 705) à la Porcherie et demande le déplacement d'une portion de celui-ci.

Par délibération du 13 juin 2025, le conseil municipal a adopté le principe de l'étude du projet d'échange de terrain et de modification du tracé du chemin rural des stèles (lieu-dit la Porcherie) et a autorisé Madame le maire à préparer le dossier de mise à disposition au public et à réaliser cette mise à disposition.

L'information du public a eu lieu par la mise à disposition prévue par la loi, en mairie pendant un mois du 1^{er} juin 2026 au 30 juin 2026, aucune observation n'a été formulée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider et d'autoriser cet échange tous les frais étant à la charge de Monsieur Alain Cournil (bornage, acte, publicité foncière...) ; d'incorporer la portion de terrain cédée à la commune dans son réseau des chemins ruraux et de l'affecter à l'usage du public ; d'autoriser le maire à signer toutes pièces et documents nécessaires ;

Il est précisé que l'échange réalisé garantit la continuité du chemin rural et que le terrain cédé à la commune est dépourvu de bail à la date de l'échange de droits réels ou de servitude.

Votants : 13 / Pour : 13

DEL 2026-46 : Convention 3R EP / FDEE19

Florian PASCAREL présente au Conseil Municipal l'opération « Projet 3R EP » portée par la FDEE19 : il s'agit de répondre à l'arrêt de la commercialisation des sources traditionnelles (sodium, iodures métalliques) de l'éclairage public des communes. La participation estimée de la commune (reste à charge) s'élève à 4 634,46 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Votants : 13 / Pour : 13

DEL 2026-47 : Subventions aux associations et à la Protection civile

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subvention des associations.

Elle rappelle également au Conseil Municipal que des centaines de communes vivent une tragédie, suite aux incendies multiples et d'une intensité historique (Gironde, Var). Elle propose d'apporter un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement des populations nécessaire en octroyant une subvention à la Protection civile.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'octroyer les subventions aux associations suivantes :

Amicale des sentiers pédestres	1050 €
FNACA	80 €
Entente SR3V	400 €
ANACR	80 €
AAPPMA – La Truite d'Objat	50 €

- Décide d'apporter un soutien aux populations sinistrées par les incendies 2026 en effectuant un versement de 500 € à la Protection civile (93 500 Pantin).

Il est précisé que l'entente SR3V n'a pas perçu de subvention en 2025.

Votants : 13 / Pour : 13

Changement des logiciels Métiers de la mairie

Frédéric PRODEL présente au Conseil Municipal le devis pour le changement des logiciels Métiers de la mairie (comptabilité, paie, état civil...). Le prestataire actuel propose une montée en gamme des logiciels utilisés (changement de logiciel) avec une augmentation des coûts de maintenance. La société Odyssée, consultée, propose une offre plus intéressante et moins onéreuse en termes de maintenance.

DEL 2026-48 : Décision budgétaire modificative n°1 portant virement de crédits de chapitre à chapitre

Afin de budgétiser la dépense de changement de logiciel et d'inscrire des recettes DETR, le Conseil Municipal de Vignols décide, à l'unanimité, de procéder aux virements de chapitre à chapitre suivants :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
R 13461 : Fonds équip non amort -DETR		30 160 €
R 1641 : Emprunt en euros	30 160 €	
Total	30 160 €	30 160 €

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2051 : Concessions et droits similaires		6 000 €
D204182 :Subv org.publics divers - Bâtiments		3 000 €
D 2131 Construction bâtiments publics	5 000 €	
D 231 : Immobilisations corporelles en cours	4 000 €	
Total	9 000 €	9 000 €

Votants : 13 / Pour : 13

Questions diverses

- Réunion avec le cabinet Dejante ; présentation du projet d'aménagement de la place et du plan de financement. Le projet doit être soumis à l'Architecte des bâtiments de France.
- Terrain Multisport : le maître d'œuvre a modifié légèrement le projet afin d'obtenir une baisse du montant global des travaux et du reste à charge pour la commune.
- Programme de Voirie : 6 entreprises sont consultées (Les Saulets / Prièzac) : Olivier Savignac souligne que le problème d'arrivée d'eau sur la route des Saulets reste à traiter
- Local Epicerie : une personne a effectué une visite du local et n'a finalement pas donné suite
- Visite du local médical par une coordonnatrice de la communauté professionnelle territoriale de santé (réseau de professionnels de santé)
- Vente aux enchères de l'usine Parveau : Madame le Maire est en contact avec l'avocat qui suit le dossier
- Courrier SNCF pour l'entretien de la ligne
- Compte rendu de la réunion du SIRTOM par Oliver Savignac : présentation de l'application SIRTOM INFO qui permet aux usagers d'avoir le calendrier des tournées, les incidents... Une hausse de la tarification est à prévoir.
- Lucas Roulet indique qu'il a rencontré Madame Moral qui souhaite céder « le travail » à la commune
- Frédéric Prodel : intervention à la salle polyvalente : changement de vitres, climatisation. Un devis est demandé pour la pose de ventilateurs (plafond) à l'école et le changement d'une porte de la classe maternelle.
- Rappel de l'organisation du jumelage et de la fête votive

PV validé lors de la séance du Conseil Municipal du 27 août 2026.

Le Maire : Alexandra DOUSSAUD

La secrétaire de séance : Pauline PLAZE

